



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAC

Question écrite n° 50342

## Texte de la question

M. Jean-Yves Besselat appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la politique agricole menée par l'Union européenne. Lorsqu'en 1992 est intervenue la réforme de la politique agricole commune, et face aux interrogations des agriculteurs européens, la Commission européenne a garanti la stabilité du dispositif annoncé jusqu'en 1999. Or, en 1996, les prémices des modifications de ces règles sont apparues, sous couvert de financement des aides spécifiques au secteur bovin. Depuis lors, l'idée d'une diminution des aides compensatrices à l'agriculture est régulièrement avancée, au prétexte d'équilibre budgétaire. Sachant que le budget agricole dégage, à chaque fin d'exercice, des économies substantielles, l'honorable parlementaire s'indigne de telles pratiques ainsi que des risques encourus pour notre agriculture et nos ports industriels (ports de Rouen et du Havre, etc.), à la veille de discussions cruciales dans le cadre de l'organisation mondiale du commerce.

## Données clés

**Auteur :** [M. Besselat Jean-Yves](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50342

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 1997, page 1733